



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

LISKO- Lëtzebuenger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter Croix- Rouge luxembourgeoise

Service d'accompagnement social spécialisé ayant pour mission l'intégration des bénéficiaires de protection internationale (BPI)

Présentation

Le service LISKO, conventionné avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration, lancé au 1er avril 2016, vise à garantir l'intégration sociale au niveau communal des personnes bénéficiaires de protection internationale (statut de réfugié et statut conféré pour protection subsidiaire), l'intégration passant par l'« empowerment » ainsi que par le soutien à l'ancrage local et la construction d'un réseau.

Cette intégration est obtenue par un accompagnement social individuel spécialisé qui englobe toutes les actions et démarches auprès des offices sociaux, des différentes administrations et associations pour promouvoir l'accès au logement (Fonds du Logement, SNHBM, AIS, Wunnengshëllef,), à l'emploi, à la formation, à la santé, à l'éducation des enfants et l'aide à s'orienter au quotidien.

Pour atteindre ses objectifs le service est formé à l'interculturalité et travaille avec des interprètes interculturels.

L'activité du service permet au niveau communal de :

- s'appuyer sur une personne-relais qui pourra mettre en réseau tous les concernés - en cas de besoin, faire appel à un interprète, notamment, pour les instituteurs, les maisons-relais et les crèches – identifier les besoins de terrain et contribuer au développement d'actions intégratives locales
- décharger les offices sociaux par une prise en charge individuelle spécialisée et intensive.

La méthodologie du service implique la participation active des bénéficiaires à leur projet d'intégration personnalisé, l'apprentissage des langues (principalement le français) étant évidemment considéré comme un des point-clés de l'intégration.

Afin de promouvoir l'intégration durable sur le territoire communal, et donc, un ancrage local et associatif, le service LISKO a mis en place un système de garantie pour les propriétaires afin de favoriser l'accès au logement privé.

De même, des workshop et séances d'information concernant le logement et les démarches administratives sont proposés aux bénéficiaires pour combler le fossé interculturel.

Le service LISKO accorde une attention particulière aux jeunes adultes de moins de 25 ans. En effet, ils sont en principe exclus du droit au RMG. Ces derniers sont donc orientés à bon escient vers des projets spécifiques (CASNA, SLEMO, pré-SVO, SVO, formations,...). La prise en charge de ces jeunes s'oriente sur le modèle de l'office social de Sanem (cf. Speed table 1, bloc 3).



2^{èmes} Assises nationales de l'intégration au niveau local

LISKO collabore également avec l'OLAI dans le cadre de l'intégration des personnes provenant du programme européen de réinstallation.

L'intervention du service LISKO prend fin avec l'accomplissement de toutes les démarches menant à l'intégration. En cas de besoin, les intéressés sont orientés vers les offices sociaux ou autres services compétents.

Quelques chiffres

En 2016, le service LISKO a suivi 496 dossiers, à savoir 1262 personnes.

Un peu plus d'un tiers de la population suivie est âgée entre 31 et 40 ans.

Il s'agit majoritairement de personnes provenant de Syrie, d'Irak et d'Erythrée.

Lieu du projet

Les locaux du service se trouvent à Luxembourg-Ville. LISKO étant un service à couverture nationale, les 12 assistants sociaux se déplacent sur les lieux de vie des bénéficiaires et les accompagnent dans leurs démarches auprès des différentes institutions.

Contact

Croix-Rouge – LISKO

Lëtzebuurger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter

64, rue Charles Martel

L-2134 Luxembourg

Tél : 2755 - 5602

E-mail: ressource.integration@croix-rouge.lu

Le service propose des permanences hebdomadaires pour accueillir et inscrire les BPI

- les mercredis de 08 :30 à 11 :30
- les jeudis de 14 :00 à 16 :00 heures

